

Bièvres

LE BULLETIN



N° 37 Décembre 2011

DOSSIER : CULTURE POUR TOUS p 1-3

EXPRESSION DES CONSEILLERS p 4

TRAVAUX p 5

VIE DU VILLAGE p 5-6

Œuvres des lauréats du Salon d'Automne 2011



Eaux douces



Reflets sur le Charnier



Lumière de Belle-Ile



Fukushima



Koyaansqatsi

Chers Amis Bièvrois,

Sagesse budgétaire et action soutenue

Bièvres n'est pas un îlot insouciant au milieu de l'océan des difficultés. Dommage, sans doute mais nous n'échappons pas aux dures et durables réalités que connaissent le pays et les finances publiques.

C'est ainsi que les dotations de l'État et de l'intercommunalité, qui représentent la plus grande part de nos recettes, diminuent ou sont gelées. Par ailleurs, de nouvelles ponctions sont opérées sur notre budget au profit de communes dont la situation financière est moins bonne que la nôtre...

Les élus de notre commune ont rapidement tiré les conséquences de cette nouvelle conjoncture. En 2012, cela fera trois ans que les dépenses de fonctionnement de notre commune n'auront pas augmenté. Cela implique des restrictions de crédit sur bien des postes budgétaires étant donné que salaires et charges de gestion courante augmentent mécaniquement du fait principalement de l'inflation.

Grâce à cette prudence, nous pouvons encore maintenir les prestations rendues à un bon niveau. Nous cherchons même à les améliorer à coût équivalent. Surtout, et c'est notre priorité, nous contenons au maximum les impôts locaux.

Dans cette nouvelle période, nous gérons la commune avec rigueur et résolution. Avec le souci de ne pas ajouter aux difficultés que bien des Bièvrois connaissent celles que représenterait un recul de l'action municipale et des services publics communaux.



Hervé Hocquard,
Votre Maire



Philippe Mias, adjoint au Maire en charge de la protection du patrimoine naturel, de l'aménagement de la ZAC Nord du Val de Sygrie, de l'animation et de la vie du village, de la culture, des jeunes, des sports, du jumelage.

Culture de tous, culture par tous, culture en tous, culture pour tous ?

Dans notre toute petite commune, est-ce possible, et est-ce important ? D'aucuns ont parfois la chance d'y accéder, d'en accompagner leur vie. L'action d'une équipe municipale est de « faciliter » et de « rendre possible » l'accès à la culture pour le plus grand nombre de citoyens, au-delà des barrières posées par le niveau d'éducation et les connaissances, l'isolement, ou le coût.

Dans les rues et sur nos places, dans les écoles, la bibliothèque, les salles de la ferme Ratel, les musées, sur les pelouses, les scènes et les murs et surtout dans les têtes et les rêves, entrée par les yeux, les oreilles, la peau, les échanges... Elle s'aperçoit, s'entend, s'imagine souvent, un peu partout, et sous des formes très variées, grandiose, complexe ou bien toute simple, concrète et vivante ou immatérielle, immobile, vécue, imaginée ou rêvée, en des lieux ouverts et fermés, peuplés de femmes d'hommes et d'enfants.

Informations municipales N° 37

Directeur de la publication :

Hervé Hocquard

Photos :

Photothèque municipale

et Josy Deutsch

Maquette/impression :

ALCC. Com

Tirage : 2 200 exemplaires



www.bievres.fr

Suite en page 2

Suite de la page 1

Parfois seulement d'un seul ou de deux...

Parfois déserts ; Le tableau et la sculpture alors sont seuls dans la grande salle, il pleut dehors, il fait froid, personne n'est venu les voir aujourd'hui ni hier, et pourtant quelque part à quelques rues d'ici, une jeune fille rêve à eux, elle écrit ou dessine, mue par ce qu'ils ont fait naître au plus profond d'elle...

Moments exquis : **des traits de couleur sur un visage d'enfant émerveillé par le carnaval**, un festival avec des dizaines de musiciens de tous âges, la re-création de vieux métiers manuels oubliés, des heures et des heures de répétitions d'une troupe de théâtre, une riche exposition d'œuvres d'artistes confirmés ou en herbe, le déclenchement impatient d'un appareil photo longtemps à l'affût, l'effort de la danseuse pleine de grâce, le superbe texte sur la page fruit d'un atelier d'écriture, des cris d'enfants excités devant un conteur ou un magicien, la retraitée qui parle enfin l'italien si longtemps aimé... Moments exquis qui résonnent longtemps. D'ici quelques mois, vous aurez l'occasion de le voir lors d'une exposition dans notre bibliothèque municipale : la « culture » s'introduit jusque dans les prisons, grâce à des bénévoles, y accompagnant ainsi la vie en des moments très difficiles.

Serge Antoine, Aimé Daniel Steilen, Antoine Vitez, à trois reprises ces dernières années nous avons parlé à Bièvres de grands acteurs et témoins de la culture, avec à la fois un petit c et un grand C... le dernier cité parlait d'une culture populaire « élitaire pour tous », et Serge Antoine lui n'oubliait jamais de souligner l'essentiel de la culture dans le développement durable.

Si près de Paris et de Versailles, sans parler des très nombreux lieux culturels encore plus proches, nous sommes confrontés à la difficulté de faire naître un public à Bièvres, de le toucher, de le faire sortir de chez lui, de le fidéliser. Ce n'est pas facile, pas du tout. Et encore moins à notre époque d'écrans TV géants à domicile, des centaines de chaînes de télévision, de l'internet illimité et des réseaux sociaux envahissants, captivants et chronophages...

Seule, une volonté politique accompagnée d'un effort financier ne peut pas grand chose. L'engagement et l'engagement des acteurs individuels, associatifs et publics sont le cœur de ce domaine. L'inverse est vrai aussi. Mais un peu moins. Bien moins. Pas d'accord ? Discutons-en ! au cours d'une soirée œnologie, juste après un atelier cuisine, et peut-être avant une leçon de tango...

Philippe Mias

Une programmation culturelle riche et

Notre volonté de vous proposer des spectacles et des animations de qualité dans le cadre d'une programmation grand public rencontre de plus en plus votre adhésion. Vous êtes, chaque année, plus nombreux à venir à la Ferme Ratel qui a pour vocation d'accueillir tous les publics et qui répond au souhait de développement de l'action culturelle portée par la commune.

Pour cela, la Commission « Culture Animation », présidée par le Maire et animée par Philippe Mias, Adjoint au Maire, se réunit plusieurs fois par an pour étudier les divers aspects et projets ayant trait à la culture, aux sports, à l'animation, au jumelage et à la jeunesse. Elle est par ailleurs chargée d'étudier les demandes de subventions des associations.

La programmation s'articule autour de deux grands axes : la diffusion par la commune de spectacles vivants (musique, théâtre, chanson et humour) et l'accompagnement d'événements associatifs. Le second axe repose sur l'intense dynamique associative qui propose chaque année des spectacles de qualité avec notamment Théâtre Essais pour le théâtre, avec l'École de Musique de Bièvres pour les concerts et le Festival Vibr'Essonne, avec le Quadrille d'Edgar et le SICF pour la danse et pour le Spectacle de l'Élection de la Reine des Fraises...

C'est pour s'adapter à cette diversité que la Ferme Ratel a été réhabilitée en 2010. Les nombreux équipements de la Ferme en font un lieu d'échanges dynamique en constante activité et une des grandes richesses de la commune. La salle de spectacles peut accueillir une grande variété de représentations musicales et théâtrales pour les adultes et le jeune public.

Cette année encore, l'équipe du Centre culturel a travaillé sur la diversité : musique, théâtre, danse pour les grands et pour les petits. Nous espérons que vous viendrez nombreux à la rencontre de ces artistes peu connus du grand public mais tout à fait remarquables et remarqués par les meilleures critiques.

Vos spectacles des prochains mois :

- Dimanche 27 novembre 2011 / **Lecture « Dix Petits Nègres »** par l'Association Théâtre Essais / Spectacle adultes
- Samedi 10 décembre 2011 / **Le Joueur de flûte de Hamelin** d'après Samivel Par la Cie du Théâtre de l'Echange - Mise en scène Erika Vandelet / Spectacle jeune public dès 6 ans.

Le savez-vous ?

En 2010, la commune a financé les dépenses liées à la culture et à l'animation pour

150 K€* avec par exemple :

- 48 963,45 € pour les manifestations et les spectacles à la ferme Ratel
- 4 911,99 € pour le Festival Vibr'Essonne
- 14 764,08 € pour la Foire à la Photo
- 47 866,17 € pour la Fête des Fraises et le spectacle de l'élection de la Reine
- 32 909,35 € pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale

* dépenses de fonctionnement 2010 hors charges de personnel.



us, culture pour tous ?

pour tous les publics à la Ferme Ratel

- Samedi 14 janvier 2012 / **Demain il fera jour !** / Spectacle écrit et interprété par Vincent Clergironnet - Musique de Cédric Le Guillerm / Spectacle Adultes
- Mercredi 25 janvier et vendredi 27 janvier 2012 / **La vraie fille du Volcan par l'Association** / Théâtre Essais / Inspiré du livre de Marie Desplechin / Spectacle Familial dès 6 ans
- Dimanche 29 janvier 2012 / **Violoncelle sur canapé de Bach à Pink Floyd...** / écrit et interprété par Cécile Girard - Mise en scène : Damien Bricoteaux / Spectacle tout public
- Samedi 11 février 2012 / **Le journal d'un chat assassin** / d'après le livre d'Anne Fine - mis en scène Alix Crambert / Spectacle jeune public dès 6 ans
- Vendredi 9 mars 2012 / **Luc Apers, le Manipulateur** / interprété par : Luc Apers - Textes : Luc Apers et Bob Carty / Spectacle adultes
- Vendredi 23 mars et dimanche 25 mars 2012 / « **Dix Petits Nègres** » spectacle joué par l'Association Théâtre Essais / Spectacle adultes
- Mercredi 11 avril 2012 / **Gratte-moi la puce que j'ai dans l'dos** / Fantaisie lyrique en cinq tableaux à l'usage des petits de 18 mois jusqu'à 6 ans / Mise en scène Margot Dutilleul avec Margot Dutilleul, Violaine Fournier, Guillaume Lainé et son accordéon / Spectacle enfants de 18 mois à 6 ans

Comment acheter ses billets ?

La réservation est possible par téléphone au 01 69 41 93 47 ou par mail à ratel@bievres.fr

Le paiement s'effectue avant le spectacle directement à l'accueil de la Ferme.

Des tarifs accessibles pour tous !

Spectacle Adulte ou familial	Spectacle jeune public
- Tarif plein : 6,30 €	- Tarif plein : 5,25 €
- Tarif réduit : 4,20 €	- Tarif groupe : 4,20 €

Les tarifs réduits concernent :

- Les enfants de moins de 10 ans - Les étudiants
- Les personnes de plus de 65 ans - les personnes à la recherche d'un emploi ou bénéficiaires d'un RSA.

Les autres grands rendez-vous !

- **Élection de la Reine des Fraises sur le thème des contes et des légendes**
Ce spectacle est organisé par l'Association Quadrille d'Edgar et le Syndicat d'Initiative et Comité des Fêtes. Cet événement attire chaque année plus de 800 personnes pour un spectacle de grande qualité et pour élire la Reine des Fraises et ses dauphines. - **Rendez-vous le samedi 31 mars 2012**
- **Festival Vibr'Essonne**
De nombreux styles musicaux seront réunis dans un même lieu d'expression dictatique, artistique et festive : rock, classique, jazz, musique traditionnelle... du quartet à l'orchestre symphonique ! Cet événement est organisé par l'École de Musique de Bièvres et la Ferme Ratel avec le soutien de la municipalité de Bièvres, de Versailles Grand Parc et du Conseil Général de l'Essonne. - **Rendez-vous du 11 au 13 mai 2012**
- **Salon Carte Blanche**
Le Salon Carte Blanche est organisé en complément du Salon d'Automne qui s'est déroulé début novembre. Parmi les 29 artistes qui ont participé au Salon d'automne, des lauréats ont été sélectionnés. Ils auront la possibilité

A la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Bièvres est ouverte à tous...

Y venir, c'est la possibilité de se détendre, de voir, de lire, de feuilleter des revues, d'écouter de la musique, d'effectuer des recherches documentaires et d'emprunter un des 26 000 ouvrages disponibles (dont 22 500 livres, 900 DVD, 1 000 CD et 62 revues dans des domaines variés). C'est également la possibilité d'utiliser les bornes internet mises à disposition dans l'espace multimédia.

L'accès à ces richesses est favorisé par des actions de médiation, menées au quotidien par une équipe dynamique présente auprès du public afin de l'aider, de le conseiller, et de le rendre plus autonome.

Elle a également pour mission de développer un programme d'animation et de mise en valeur des fonds auprès des enfants scolarisés (de la maternelle au CM2) et des petits de la Maison de la Petite Enfance.

En accord avec les enseignants, les élèves visitent la bibliothèque et en apprennent le mode de fonctionnement. Ils effectuent ensuite des recherches documentaires ou autour d'un thème. D'autres visites s'organisent avec la lecture d'histoires ou conseils de lecture, organisation de jeux et d'ateliers et enfin la visite des expositions organisées à la bibliothèque (ex : animation chocolat, exposition sur les dragons).

Les bibliothécaires interviennent une fois par semaine auprès des petits de la Maison de la Petite Enfance pour une lecture collective et pour un moment de lecture personnalisé où la bibliothécaire, les assistantes maternelles et les éducatrices racontent des histoires individuellement aux enfants. Un thème spécifique est parfois choisi pour répondre au développement de l'enfant et à la demande des éducatrices : propreté, doudou, tétine, école....

Certains lecteurs sont inscrits à la bibliothèque mais ne peuvent pas s'y rendre. Pour que la culture soit accessible à tous, les bibliothécaires organisent un système de portage à domicile. Elles choisissent des livres en fonction des centres d'intérêt et des goûts de chacun et les apportent à leur domicile.

Les prochains rendez-vous de la bibliothèque :

- Exposition « Vol'd'Art dans l'Polar » : des énigmes à résoudre dans le cadre d'un musée pour les jeunes, du 4 novembre au 17 décembre.
- Racontée de Noël, mercredi 14 décembre à 10h30, à la Grange-aux-Fraises, à partir de 5 ans
- Ateliers d'écriture, animés par l'écrivain José Feron Romano, 5 novembre et 10 décembre de 14h à 17h à la Ferme Ratel, Salle du Foyer, à partir de 12 ans (3 € adulte, 2 € enfant)

Les animations pour 2012 seront très bientôt dans votre agenda et sur le site www.bievres.fr

La Bibliothèque municipale vous accueille

2 rue des Ecoles - Tél : 01 69 41 00 22 - bibliotheque@bievres.fr
Horaires d'ouverture : Mardi de 16h à 19h - Mercredi de 10h à 18h
Vendredi de 14h à 18h - Samedi de 10h à 17h.

d'exposer pendant le Salon Carte Blanche un plus large panel de leurs œuvres et pourront les vendre. - **Rendez-vous du 19 au 26 mai 2012**

Foire Internationale de la Photo

Chaque année, ce rendez-vous incontournable de l'image rassemble 300 exposants et plus de 15 000 visiteurs, de France, d'Europe mais aussi des États-Unis et du Japon. Professionnels et amoureux de la photo s'y retrouvent pour échanger idées et points de vue photographiques ou « dégotter » le matériel rare convoité. Plusieurs animations seront organisées dans le cadre de cet événement et pour un très large public. **Rendez-vous les 2 et 3 juin 2012**

La Fête des Fraises

Comme chaque année depuis 1925, la Fête des Fraises, présidée par la Reine des Fraises, sera organisée avec la commune par le Syndicat d'Initiative et Comité des Fêtes avec la participation des associations et des quartiers. Cette fête est une occasion de sortie familiale, festive et gastronomique. Cette année encore, de nombreuses animations, dégustations, expositions et vente de fraises auront tout pour séduire les visiteurs. **Rendez-vous les 23 et 24 juin 2012**

Retrouvez tous les détails et horaires des spectacles sur www.bievres.fr,
chaque mois dans l'agenda et dans la Newsletter.

Pour tous renseignements, contacter l'équipe de la Ferme
Ratel au 01 69 41 93 47 ou ratel@bievres.fr



■ Pour pouvoir voter en 2012, inscrivez-vous avant le 31 décembre sur les listes électorales !

Voter est un droit mais aussi un devoir civique. Pour pouvoir voter lors des prochaines élections (présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012, législatives les 10 et 17 juin 2012), vous devez être inscrit (e) sur les listes de la commune avant le 31 décembre 2011. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Les nouveaux habitants ainsi que les Biévrois **ayant déménagé au sein même de la commune**, les jeunes majeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas présent le jour du vote, les procurations sont toujours possibles sous réserve d'être inscrit(e) sur la liste électorale.

DES TAUX GLOBALEMENT STABLES

Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, qui sont maintenant la seule ressource fiscale de la commune auront augmenté respectivement de 0,81 point et de 1,17 point de 2006 à 2012... tandis que celui de la taxe sur les ordures ménagères a diminué de 2,03 points dans le même temps. Le contribuable assujéti à ces trois taxes locales a donc vu son taux d'imposition global diminuer en 6 ans.

Vous pouvez vous inscrire du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours pour voter après le 1er mars de l'année suivante. N'attendez donc pas la dernière minute pour réaliser les démarches !

A cette occasion, la Mairie de Bièvres restera ouverte au public le 31 décembre 2011 jusqu'à 12h30.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie en contactant le service des Affaires Générales au 01 69 35 15 50 ou en venant à la Mairie pendant les heures d'ouverture au public (Lundi de 8h30 à 12h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - nocturne le mardi jusqu'à 19h - samedi de 8h30 à 12h30).

Vous pouvez vous inscrire par correspondance en téléchargeant le formulaire de demande sur www.bievres.fr rubrique Démocratie-locale. Renvoyez-le complété des justificatifs demandés à l'adresse suivante : Mairie de Bièvres - Place de la Mairie - 91570 Bièvres.

Expression des conseillers majoritaires

Le niveau d'équipement et de services qu'offre la commune est élevé. Bibliothèque, crèche, gymnase et centre culturel, tennis couverts, Centre de loisirs, Caisse des Ecoles, restaurant scolaire « maison », portage des repas et soins à domicile des anciens,... bien peu de communes de 5 000 habitants en offrent autant. Les Biévrois y sont attachés. La plupart des investissements à venir de la commune ne doivent pas contribuer à l'augmentation des dépenses courantes : aménagements de voirie, notamment pour ralentir la circulation, enfouissement de réseaux aériens et refonte de l'éclairage public, reconstruction de la salle du Conseil municipal, restauration de la Grange aux Fraises. Il en est de même pour les acquisitions immobilières auxquelles la commune a procédé depuis quelques années. Toutes correspondaient à une vraie opportunité et augmentent notre patrimoine, ce qui est une bonne chose dans ces temps d'incertitude financière à venir.

Si des économies sont faites sur le fonctionnement, elles ne suffiront pas à maintenir le niveau des prestations de la commune et à compenser le recul des dotations de l'Etat ou le gel des recettes en provenance de l'agglomération. Il faudra que les taux des taxes locales fassent l'ajustement, et celui-ci sera d'autant plus modéré que nos efforts d'économie auront été importants. C'est ce à quoi notre équipe s'est attelée dans la préparation du budget de 2012 qui sera bientôt soumis au vote du Conseil municipal.

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Béatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Devès, Robert Duchâtel, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Christian Jouane, Marc Lavergne, Arlette Le Chevalier, Helyett Lemoine, Jacky Mattei, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Amine Patel, Anne Pelletier-Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

Élues de la minorité, une de nos préoccupations majeures est le logement. Beaucoup de Biévrois s'interrogent.

Nous avons acquis les logements (4), place Chennevière, mais ils restent vides, d'autres sont en suspens. À quand les futures locations de l'ancienne crèche (6), ainsi que ceux de la Grange aux Fraises (3) ?

Que deviendra, une fois la maison des Anciens construite, l'appartement qui servait de local aux séniors ?

Concernant la ZAC Nord, sujet difficile à aborder, ne pourrait-on pas construire des logements manquants aussi bien pour les étudiants que pour la population ou bien préfère-t-on voir s'installer des bidonvilles !!!

Les délais d'attente sont longs, trop longs...

Reste le terrain RFF où une quarantaine de logements locatifs vont voir le jour fin 2012, début 2013.

Les Biévrois ont pu se rendre compte d'une prochaine augmentation de la population par les constructions à venir. Les services de la mairie devront se réorganiser pour accueillir ses nouveaux habitants.

Or, l'établissement de quelques logements sociaux (13) ne sera pas en mesure d'affecter la réorganisation (cantine, crèche, centre de loisirs...)

Un refus de ses logements serait sans motif !

Maryse Traore-Bonfond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Constat de départ du débat d'orientation budgétaire pour 2012 : les aides publiques dont bénéficie notre commune sont pour la plupart en diminution. La logique propose alors deux options : réduire les dépenses de la commune, ou augmenter la pression fiscale. L'objectif de la liste majoritaire est de stabiliser les dépenses ; un progrès par rapport aux années précédentes, mais insuffisant selon nous. D'autant que cette politique s'accompagne d'une hausse de la fiscalité locale : aux 2% d'augmentation des bases, la municipalité ajoutera une hausse d'1,5% des taux d'imposition. Nous considérons bien sûr que l'augmentation de la fiscalité locale ne peut pas constituer une solution ! Déjà que la baisse promise à la suite de la transformation de Versailles Grand Parc n'a jamais eu lieu...

Nous nous trouvons aujourd'hui devant un choix : chercher à maintenir absolument le train de vie de notre commune, ou réduire nos dépenses. Comme nous l'avons déjà écrit, nous militons pour une gestion « de bon sens », celle avec laquelle chacun d'entre nous gère ses finances personnelles. Lorsque les recettes diminuent, il paraît logique de hiérarchiser les dépenses et investissements envisagés, et de se limiter dans l'immédiat aux plus urgents. Dans le contexte actuel, renoncer à des dépenses prévues, ou simplement les différer en attendant des « jours meilleurs » n'est pas un aveu de faiblesse, mais un signe de sagesse. Car si la situation financière de notre commune est saine, nul ne peut prétendre échapper indéfiniment à la crise qui se généralise dans notre pays.

Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps

TRAVAUX



Campagne

« façades nettes » —

En matière de propreté et de salubrité, Bièvres n'est pas épargnée par l'inflation des phénomènes de graffitis et tags, tant sur les lieux publics que privés.

Chacun de ces actes d'incivisme génère, de manière quasi automatique, un réflexe d'auto-alimentation : un tag ou un graffiti en appelant un autre. Il est donc nécessaire d'enrayer ce phénomène qui conduit à une dégradation de nos rues. La Commune a donc mis en place des campagnes de « détagage » pour les lieux et bâtiments publics et propose aux Biévrois d'intervenir gratuitement sur les biens privés.

Pour bénéficier de l'intervention de la commune, il faut que votre façade soit visible depuis la voie publique.

Vous pouvez en faire la demande avec le formulaire disponible sur le site internet www.bievres.fr ou en Mairie. N'oubliez pas également de porter plainte au Commissariat de police de Palaiseau.



Des bacs à sel à votre disposition —

Des bacs à sel ont été récemment installés dans certaines rues et im-

passes de la commune. Ils sont placés là où la circulation peut se révéler délicate et sur les voies étant trop étroites pour laisser le passage aux engins de déneigement. Chacun est invité à mesurer ses prélèvements personnels dans ces bacs afin de respecter le besoin général.

Si vous souhaitez visualiser l'emplacement de ces bacs, connectez-vous sur www.bievres.fr, rubrique Bièvres pratique puis Travaux / Voirie.

Comme l'année dernière, la Commune mettra du sel à disposition des Biévrois pour les besoins spécifiques. Le sel pourra être retiré sur RDV en téléphonant au 01 69 35 15 59. Nous vous remercions de prévoir pelle et seau.

Travaux d'assainissement Sentier de la Bretonnière —

Conformément aux objectifs qui nous ont été fixés dans le schéma directeur d'assainissement communal, il a été décidé de mettre en place un réseau d'assainissement collectif afin de supprimer les installations autonomes existantes. Pour ce faire, des travaux de création de collecteur d'eaux usées sont réalisés dans le Sentier de la Bretonnière depuis le 14 novembre.

L'ensemble des parcelles qui ne sont pas desservies par un réseau d'assainissement devront se raccorder et abandonner de ce fait leurs installations individuelles.

Travaux de réaménagement du skate parc —

Le skate parc, en face de l'école des Eaux Vives, va être entièrement refait. Il est utilisé par de nombreux enfants et adolescents qui souhaitaient des améliorations.

Un groupe de travail animé par Amine Patel, Conseiller municipal et les Services techniques de la ville a permis à ces jeunes de préciser leurs attentes et leurs besoins. Le projet a été présenté par ce groupe au Maire et aux élus du Bureau municipal lors d'une réunion spécifique le 10 octobre dernier, et il a reçu un accueil très favorable.

Les travaux sont lancés et se termineront fin 2011. Ils comportent la réalisation de quatre nouveaux modules, la réparation de deux anciens modules, ainsi que la mise en sécurité et la réhabilitation de l'ensemble. Des aménagements paysagers avec des nouvelles plantations seront réalisés d'ici au printemps prochain, pour une meilleure insertion du projet dans le site.

Coût global des travaux : 55 k €

Le parking de la Maison de la Petite Enfance à nouveau praticable —

Toutes les places de ce parking réalisé en 2008, et impraticable depuis, ont subi une réfection par un revêtement en enrobé à liant végétal.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Trophée femmes CHEFS D'ENTREPRISE

Lancement du premier Trophée des femmes chefs d'entreprise de Versailles Grand Parc

Versailles Grand Parc met les femmes à l'honneur avec son premier Trophée des femmes chefs d'entreprise.

Ce trophée récompensera trois femmes à la tête de leur entreprise, localisée sur le territoire de Versailles Grand Parc, dans les catégories suivantes :

- « Jeune entreprise de moins de trois ans »
- « Innovation »
- « Coup de cœur – Parcours personnel et professionnel »

Toutes les chefs de TPE ou PME inscrites depuis plus d'un an au registre du commerce sont invitées à concourir et peuvent s'inscrire jusqu'au 10 janvier 2012. Plus d'information et téléchargement du dossier de candidature sur le site de Versailles Grand Parc : www.versaillesgrandparc.fr

Une pépinière pour les entreprises du territoire

Dans le courant du premier trimestre 2012, la communauté d'agglomération ouvrira sa première pépinière d'entreprises afin d'accompagner le développement des jeunes entreprises implantées sur son territoire.

La pépinière, installée dans le quartier Moser à Versailles, se veut généraliste, mais mise toutefois

sur les activités tertiaires créatrices d'emplois, de richesses, de technologies et de services, avec un intérêt particulier aux entreprises qui misent sur des domaines couverts par le projet de pôle de compétitivité « le Vivant et la Ville ». Les entreprises candidates à l'admission dans la pépinière devront au préalable présenter leur projet. Une fois sa candidature acceptée, l'entreprise pourra s'installer pendant deux ans dans le bâtiment, à des tarifs intéressants.

Le coût total de l'opération est estimé à 2,7 millions d'euros. Versailles Grand Parc sollicite par ailleurs le concours financier de la Région et du Département. La livraison des locaux est prévue au fin 2011.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter VGP, Corinne Saget 01 30 97 80 15 ou par mail : corinne.saget@grandparc.fr



Professionnels des métiers d'art, faites-vous connaître !

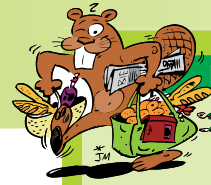
Dans le cadre de la promotion et la mise en valeur des artisans d'art du territoire, la communauté d'agglomération a développé un site internet dédié aux métiers d'art, ainsi

qu'un guide dont la prochaine édition paraîtra en décembre. Pour vous faire référencer sur le site internet www.versaillesgrandparc-artisansdart.com, vous pouvez contacter Réjane Blanchet au 01 30 97 80 15 ou par courriel à l'adresse suivante : developpement.economique@grandparc.fr





Vie du village



Nos commerçants à l'honneur

Les Traditions de Bièvres

M et Mme Côté ont repris la boulangerie pâtisserie « Les Traditions de Bièvres » depuis un an pour succéder à leurs parents M et Mme Del Fabro.

La boulangerie fonctionne aujourd'hui grâce à une équipe de douze personnes chargées de la production et de la vente.

« Boulanger Pâtissier depuis 31 ans, nous utilisons des matières premières de très bonne qualité dont une farine Label Rouge pour la confection d'une large gamme de pains et de pains spéciaux avec notamment le pain au lin (riche en oméga 3). Côté Pâtisserie, ce ne sont pas moins de douze spécialités et six sortes de tartes fines qui sont proposées chaque jour. »

La boulangerie propose des pièces montées, petits fours sucrés et salés pour les réceptions, plusieurs produits « traiteur » et des sandwiches pour les déjeuner et une carte de fidélité à ses fidèles clients.



29 artistes au rendez-vous du Salon d'Automne

Samedi 5 novembre s'est tenu le vernissage du premier salon des artistes biévrois co-réalisé par l'Amicale des Artistes Biévrois et l'équipe de la Ferme Ratel. Cette amicale s'est constituée suite à notre appel à bénévoles lancé en 2009 ; emmenée par Isabelle Leclère, elle a permis un rassemblement d'artistes et créateurs qui a conduit à cette première réalisation, en coopération avec Marion Laville de l'équipe municipale de Ratel.

Les lauréats 2011 sont :

- Prix de l'Eau : **Christine Ladeveze** pour son œuvre de type sculpture (grès émaux peints « Koyaanisqatsi »)
- Prix de l'Imaginaire : **Jean-Daniel Lemoine** pour son œuvre de type infographie (diptyque) « Fukushima »
- Prix de l'Originalité : **Laurence Garfield** pour son œuvre de type mosaïque « Eaux douces »
- Prix Coup de cœur : **Sylvie Poirson** pour son œuvre de type Pastel sec « Lumière de Belle-Ile »
- Le prix du public a été décerné à **Jacky Perrin** pour son œuvre de type huile sur toile « Reflets sur le Charnier ».



Les lauréats du Salon d'Automne 2011



Tous les lauréats du Salon seront invités à participer au Salon Carte Blanche qui se tiendra à la Ferme Ratel du 19 au 26 mai 2012.



Irène Longéras, Adrien (jeune cycliste biévrois) et Pierre Bizieux

Trophée Raymond Longéras

L'Association La Roue Libre Biévroise a organisé le dimanche 6 novembre une journée cyclo cross « Souvenir Raymond Longéras » dans les sous-bois des Hommeries.

Quelques 150 cyclistes ont participé à cette journée clôturée par une remise des coupes par Madame Irène Longéras et Monsieur Christian Jouane.

Ne râtez pas les championnats départementaux le 4 décembre prochain au même endroit.

Vos représentants à l'école

Le 14 octobre dernier, l'AAPE (Association Autonome des Parents d'Elève), association qui œuvre pour le rapprochement des familles avec le monde de l'école, organisait les élections des représentants des parents d'élèves.

Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école.

Malgré une faible participation (160 votants sur 833 inscrits), les représentants ont été élus pour les 7 sièges à pourvoir en maternelle et les 12 sièges à pourvoir en élémentaire :

Sont élus en maternelle

Elsa Amar
Catherine Aubert
Cécile Bertrand
Nathalie Desfretiere
Christophe Nogues
Domitille Papillard
Frédérique Trenchant

Sont élus en élémentaire

Catherine Aubert
Hélène André-Tessier
Carole Beauchet
Céline Dumez
Fabienne Chevallier
Sophie Lasbleis
Béatrice Lys
Corinne Merchie
Sabine Ollivier
Domitille Papillard
Patricia Scotto
Isabelle Touttain

Message de la Maison des Solidarités de Palaiseau

L'argent parlons-en !

- Vous vous posez des questions sur les pièges et les dangers de la consommation ?
- Vous éprouvez des difficultés à communiquer avec votre banque ?
- Vous souhaitez apprendre à mieux gérer votre budget ?

La Maison des Solidarités de Palaiseau organise une réunion autour de la question de l'argent le vendredi 6 janvier 2012 de 18h à 20h au foyer municipal Drouillette.

Collation offerte - Renseignements
au 01 69 31 82 88.



Message de l'Assurance Maladie

« Je préserve ma santé, je me fais vacciner »

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe saisonnière.

Tous les hivers, l'épidémie de grippe frappe des milliers de personnes en France. Elle est dangereuse pour les plus fragiles. C'est pourquoi l'Assurance Maladie prend en charge la vaccination pour les plus de 65 ans et les patients atteints de certaines maladies chroniques.

Vous pouvez vous faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2012.

Plus d'information sur

www.ameli.fr ou
en appelant le 3646.



l'Assurance Maladie
sécurité sociale



www.bievres.fr



Imprimé sur du papier recyclé